

REDACTION & ADMINISTRATION :

ROUBAIX, rue du Vall-à-Brevelin, 10  
TOURCOING, rue VERTY, 26

PAIX DES ABONNEMENTS  
ROUBAIX-TOURCOING  
mois, 4 fr. 50. — Un an, 48 fr.  
MORIS et départements limitrophes  
mois, 6 fr. — Un an, 54 fr.

Abonnements continus sans avis contraire.

# NOTRE SECOND Supplément Illustré

CONGRÈS AU  
SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES  
EST EN VENTE

dans nos bureaux et chez tous nos  
correspondants et vendeurs

Le second Supplément illustré comprend notamment la reproduction de deux œuvres qui intéressent particulièrement nos lecteurs.

La Statue du général  
Faidherbe, par ANTONIN MÉNÉCIÉ.

Et le Monument de Telesphor, par notre concitoyen CONDORCIEUX.

Une notice descriptive et critique, par notre collaborateur Lionel Moguez, complète l'ouvrage de la gravure, et se termine par nos lettres d'envoi aux très précieuses de deux monuments qui doivent être prochainement élevés à Lille.

Notre second Supplément illustré comprend, en outre, les reproductions de deux œuvres peintes par nos concitoyens du Nord et du Pas-de-Calais, exposées au Salon des Champs-Élysées, et notamment de MM. BRITON, ADRIEN DEMONT, M. MONTMONT, BRÉHET, COMMERRÉ, HARGNIES, E.-H. DELACROIX, MARONIE, DUTHOIT, PLOCHART, etc.

L'œuvre détaillée du Salon des Champs-Élysées, par M. Lionel Moguez, fait, en plus, de ce second Supplément illustré une publication artistique très complète, que nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent de près et de loin à la réputation artistique de notre région.

Tirés sur très beau papier glacé

IL EST MIS EN VENTE  
au prix de

10 Centimes

# LES CLERGAUX et les travailleurs

Il devient de plus en plus difficile de se reconnaître au milieu de toutes les polémiques, des méprises, des erreurs et des soupçons dont les cléricaux nous donnent depuis quelque temps le curieux et suggestif spectacle.

Nous les connaissons déjà comme des extraordinaires contradicteurs, au milieu d'un zèle ardent et passionné pour cette République qu'ils appellent autrefois « la guene » et qu'ils jurent tous les matins de combattre et d'exterminer.

Les voici, aujourd'hui, qui se présentent sous la figure d'amis sincères et dévoués des travailleurs, partisans résolus des lois ouvrières édictées par la République, et contre lesquels leurs orateurs défilent avec tant d'aplomb ! Il y a dix ans à la Chambre et au Sénat.

C'est le *« Nouvelliste »* qui nous fait connaître un nouvel avatar de la réaction cléricale, toujours en quête de travestissement et de variations.

« Nous n'avons pas besoin de dire, écrit-il, que le *« Nouvelliste »* est un journal, que NOS AMIS et nous, nous sommes partisans de celle loi de liberté et d'épuration (la loi sur les syndicats professionnels). »

« A ce point de vue, les devoirs de l'État ne sont pas différents des devoirs des particuliers. Quand l'État représente les besoins généraux de la collectivité et assure des services publics proprement dits, ses employés ont des fonctions. »

« Quand l'État, au contraire, fait œuvre de commerçant en cigares ou en salumettes, ou d'entrepreneur de transports, il n'est qu'un simple particulier, et nous sommes obligés de lui adresser des lettres de félicitation sur ses succès, et de lui adresser des lettres de condoléances sur ses revers. »

« Mais pour les AMIS du *« Nouvelliste »* est-ce autre chose, »

« Il y a trois semaines à peine, que la question a été posée devant la Chambre. M. Jaurès a déclaré formellement que la loi de 1884 ne devait pas s'appliquer aux employés et ouvriers des chemins de fer de l'État. Et la réaction toute entière, ralliée ou non ralliée, croit toujours en l'illus-

# NOS REPLÈQUES

Un avis de la Commission des  
Nouvelles Parlementaires  
A la Chambre  
Commission du budget

M. Poincaré, entendu par la commission du budget, a déclaré sur les articles qu'il avait à improviser actuellement un nouveau budget à l'époque avancée et nous sommes surpris.

Le point le plus ardent et le plus utile paraît être au ministère des finances.

Il s'y est livré immédiatement et compte proposer des mesures de réformes notables.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Les syndicats professionnels

La commission du travail entend M. Guizot, qui accepte que les anciens ouvriers aient le droit de voter aux élections.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Après le départ du ministre, la commission a décidé de discuter les articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# La séance de Jeudi

Après l'interpellation d'aujourd'hui, nous aurons celle de M. Thiers-Cocze qui portera sur une question purement locale, la Chambre va pouvoir travailler sérieusement.

C'est ce confrère de Notre-Dame du Haut Mont qui déclare que le patron est le maître et que les ouvriers sont les serviteurs.

« L'honorable interprète de la pensée des patrons catholiques, précisant le caractère de ses amis de la *« Dépêche »* entend donner aux syndicats professionnels, ajoute : « Que la charte de la profession est déterminée par leur indépendance des patrons, gardiens de la morale ! »

« Tout le plan cléricale est contenu dans cette dernière phrase. Et M. le chanoine Fichaux ne paraît pas s'efforcer de chercher la dissimulation. »

« Ce que désirent les catholiques, ce sont des syndicats professionnels « chrétiens », ce sont des organisations comme celles de Notre-Dame de l'Usine. »

« La liberté dont on parle, on ne la leur accorde que sous la surveillance et le contrôle du prêtre « gardien de la morale. »

« Si les travailleurs ne se plient pas à cette domination, et présentent leur demande de reconnaissance de leur indépendance des patrons, la République leur a conféré, on en sera quitte pour demander la modification de la loi de 1884, et pour punir MM. Le Guay, Loyer, des Rotours, Chélin, le Mire et de Montblanc de voter comme ils l'ont fait le 22 mai dernier. »

« Une cabriole de plus ou de moins : cela n'est point, par le temps qui court, par embarras des « transformistes » cléricaux. »

Georges ROBERT.

# NOS REPLÈQUES

Un avis de la Commission des  
Nouvelles Parlementaires  
A la Chambre  
Commission du budget

M. Poincaré, entendu par la commission du budget, a déclaré sur les articles qu'il avait à improviser actuellement un nouveau budget à l'époque avancée et nous sommes surpris.

Le point le plus ardent et le plus utile paraît être au ministère des finances.

Il s'y est livré immédiatement et compte proposer des mesures de réformes notables.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Les syndicats professionnels

La commission du travail entend M. Guizot, qui accepte que les anciens ouvriers aient le droit de voter aux élections.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Après le départ du ministre, la commission a décidé de discuter les articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# La séance de Jeudi

Après l'interpellation d'aujourd'hui, nous aurons celle de M. Thiers-Cocze qui portera sur une question purement locale, la Chambre va pouvoir travailler sérieusement.

C'est ce confrère de Notre-Dame du Haut Mont qui déclare que le patron est le maître et que les ouvriers sont les serviteurs.

« L'honorable interprète de la pensée des patrons catholiques, précisant le caractère de ses amis de la *« Dépêche »* entend donner aux syndicats professionnels, ajoute : « Que la charte de la profession est déterminée par leur indépendance des patrons, gardiens de la morale ! »

« Tout le plan cléricale est contenu dans cette dernière phrase. Et M. le chanoine Fichaux ne paraît pas s'efforcer de chercher la dissimulation. »

« Ce que désirent les catholiques, ce sont des syndicats professionnels « chrétiens », ce sont des organisations comme celles de Notre-Dame de l'Usine. »

« La liberté dont on parle, on ne la leur accorde que sous la surveillance et le contrôle du prêtre « gardien de la morale. »

« Si les travailleurs ne se plient pas à cette domination, et présentent leur demande de reconnaissance de leur indépendance des patrons, la République leur a conféré, on en sera quitte pour demander la modification de la loi de 1884, et pour punir MM. Le Guay, Loyer, des Rotours, Chélin, le Mire et de Montblanc de voter comme ils l'ont fait le 22 mai dernier. »

« Une cabriole de plus ou de moins : cela n'est point, par le temps qui court, par embarras des « transformistes » cléricaux. »

Georges ROBERT.

# L'impôt sur les revenus

Paris, 13 juin. — Nous croyons avoir eu l'honneur de vous adresser la constitution d'une commission extra-parlementaire chargée d'étudier un plan d'impôt sur les revenus.

Le projet de loi sur l'impôt sur les revenus sera soumis à la Chambre le 15 juin.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Le successeur du Sultan

Madrid, 13 juin. — Selon la version de la presse espagnole à Tanger, c'est à l'abbé de la cathédrale de Séville que le sultan a désigné son successeur.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Le successeur du Sultan

Madrid, 13 juin. — Selon la version de la presse espagnole à Tanger, c'est à l'abbé de la cathédrale de Séville que le sultan a désigné son successeur.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

# LA BELGIQUE

Bruxelles, 13 juin. — La Chambre a élu un grand nombre de députés.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Le général Dodds

Paris, 13 juin. — Le général Dodds est nommé officier de l'expédition du Tonkin.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Nouvelles Etrangères

Madrid, 13 juin. — Selon la version de la presse espagnole à Tanger, c'est à l'abbé de la cathédrale de Séville que le sultan a désigné son successeur.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

# LES SALONS

Aux Champs-Élysées

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# LA PÉTURE

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.

La commission sur les propriétés bâties et non bâties a été renvoyée à demain.

# Le successeur du Sultan

Madrid, 13 juin. — Selon la version de la presse espagnole à Tanger, c'est à l'abbé de la cathédrale de Séville que le sultan a désigné son successeur.

« Quant aux recettes et les dépenses sans être si aigres. »

Il ne s'agit pas de nécessités de demander actuellement un supplément de ressources aux contribuables.

« Mais la ministre a insisté sur ce point qu'il avait l'intention de réformer les droits de succession qui constituent un impôt sur le sol et sur les biens. »

Après le départ du Ministre de la commission du budget, une longue discussion s'est engagée.

Le projet de M. Cavaignac relatif à la contribution personnelle mobilière est renvoyé par 13 voix contre 10.

Le projet de M. Cavaignac relatif à nos cotisations est renvoyé par 13 voix contre 10.

Par 13 voix contre 10 également la commission vote le passage à la discussion des articles de loi sur le gouvernement.